



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA TRUFFICULTURE, UN DOMAINE ARDECHOIS QUI EXPERIMENTE POUR L'AVENIR

16 janvier 2020

Le 16 janvier, Sabine Buis, vice-présidente en charge de l'agriculture, et Jérôme Dalverny, conseiller en charge du tourisme, se sont rendus en Sud-Ardèche visiter une truffière expérimentale s'il en est, puisqu'elle accueille deux niveaux de tests : une expérience nationale menée par l'INRA, et une régionale menée dans le cadre du plan truffes soutenu par le Département.

La trufficulture, un domaine qui expérimente pour devenir pérenne

Au 19^e siècle, l'Ardèche produisait entre 20 et 30 tonnes de truffes, soit à peu près l'équivalent de la production actuelle de la France entière.

Aujourd'hui, la production ardéchoise atteint entre 800 kg et 1 tonne pour les bonnes années, toutes variétés de truffes confondues. Cette récolte provient essentiellement des plantations de chênes truffiers mycorhizés réalisées depuis un peu plus d'une vingtaine d'années.

La France est loin d'avoir une production suffisante pour répondre à la demande, et un département comme l'Ardèche, dont les territoires calcaires sont naturellement propices à la truffe (vallée du Rhône, sud Ardèche), pourrait augmenter significativement sa production sur des terrains non utilisés pour d'autres cultures et permettre ainsi à ses agriculteurs de rester sur les territoires ruraux en améliorant ainsi leurs revenus.

La truffière visitée ce jour accueille en ce moment trois terrains d'expérimentations :

- Le premier accueille les tests de l'INRA, qui a installé des sondes mesurant les besoins en eau des arbres et donc des truffes.
- Le deuxième pour une expérimentation rentrant dans le plan truffes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le troisième pour un système d'ombrages qui permettrait une rétention de l'eau et une création de l'ombre, afin d'optimiser les conditions de culture des truffes. Cette expérience est basée sur des systèmes testés au niveau international.

Le but de cette conciliation d'expériences : rassembler les résultats des expérimentations pour trouver une solution la plus efficace et la moins coûteuse possible.

Le Département accompagne le domaine trufficole

Le syndicat des trufficulteurs d'Ardèche rassemble les exploitations trufficoles pour entre autres coordonner les actions en faveur du développement de la filière. C'est dans cette optique qu'il a travaillé avec le Département de l'Ardèche, puis avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans leurs différents plans de soutien à la filière.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



En effet, le Département n'a pas attendu l'arrivée du plan truffes régional pour soutenir la trufficulture.

En 2015, le Département a apporté son soutien pour l'achat de plants truffiers et sur des actions promotion et de communication, par le biais d'aides au syndicat des trufficulteurs :

- Achat de plants : 8 360 € soit 40% des dépenses.
- Action de promotion et de communication : aide financière et accompagnement du service communication. Cette action a été prolongée en 2017 dans le cadre du soutien aux territoires via l'impression de kakémonos pour le syndicat des trufficulteurs ardéchois

A compter de 2019, le Département a souhaité travailler en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place du plan truffes régional. Ce plan, élaboré sur 3 ans (2019-2021) s'adresse aux agriculteurs et cotisants solidaires dans son volet « aide à la plantation » ; il constitue un levier majeur pour développer la trufficulture en Ardèche, à travers le soutien à l'expérimentation, à la plantation et à la formation.

Dans le cadre de son champ d'intervention, le Département contribue au premier axe de ce plan, celui de l'investissement, à travers l'achat de plants certifiés.

Le plan truffes 2019-2021, en quelques chiffres :

- Adopté en octobre 2019
- Budget prévisionnel du Département 2019/2020 pour l'axe 1 : 50 000 €
- Au 15 janvier 2020, 7 dossiers (2 dossiers 2019 et 5 dossiers 2020) présentés pour un montant total de 8 805 €

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr